


Portes du Soleil
Champéry - Les Crosets
Champoussin - Morgins



**2e Rapport de gestion
2018-2019**

PORTES DU SOLEIL SUISSE SA (PDS-CH SA)
1873 VAL-D'ILLIEZ

CONVOCAATION

à l'Assemblée Générale ordinaire
statuant sur la gestion et les comptes de l'exercice 2018/2019

Mesdames et Messieurs, les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **jeudi 24 octobre 2019 à 18h00**, à la salle de la Jeur à Morgins.

Ordre du jour :

1. **Contrôle des présences**
2. **Nomination des scrutateurs**
3. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2018**
Proposition du conseil d'administration :
 - *Approbation du procès-verbal*
4. **Rapport du conseil d'administration et de la direction**
5. **Comptes de l'exercice 2018/2019**
6. **Rapport de l'organe de révision**
7. **Approbation de la gestion des comptes, dividende et décharge à l'administration**
Proposition du conseil d'administration :
 - *Approbation de la gestion des comptes de l'exercice 2018/2019*
 - *Renonciation au versement de dividende*
 - *Décharge aux membres du conseil d'administration pour leur gestion.*
8. **Approbation du contrat de fusion conclu entre Portes du Soleil Suisse (PDS-ch) SA et Télé Champéry-Crossets Portes du Soleil SA (décision qui nécessite la forme authentique)**
Proposition du conseil d'administration :
 - *Approbation du contrat de fusion y compris le rapport d'échange, qui aura pour conséquence la dissolution de la société Portes du Soleil Suisse (PDS-ch) SA*
9. **Nominations statutaires**
 - a) **Renouvellement du conseil d'administration :**
Renouvellement des mandats de :
 - M. Pierre-Marie FORNAGE
 - M. Enrique CABALLERO
 - M. Arthur CLIVAZ
 - M. Luc DEFAGO
 - M. Gérard PARVEX*Nomination en sus de :*
 - M. Yannick BUTTET, délégué de Val Chablais Invest.*Proposition du conseil d'administration :*
 - *Approbation de ces propositions*
 - b) **Nomination de l'organe de révision :**
Proposition du conseil d'administration :
 - *Renouvellement du mandat de la Fiduciaire Fidag SA, à Martigny en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2019/2020.*

10. Divers

Le contrat de fusion, le rapport de fusion, les comptes annuels, le rapport de gestion et le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés dès ce jour au bureau du Téléphérique à Champéry moyennant rendez-vous préalable, conformément à la publication N° AZ02-000000212 du 24 septembre 2019 dans la FOSC.

IMPORTANT :

La carte d'admission à l'assemblée est annexée avec la convocation. Elle est indispensable pour assister à l'assemblée et sera valide que si l'actionnaire justifie de son identité, ce au sens de l'art. 697i CO ss. Le bureau d'admission à l'entrée de la salle est ouvert dès 17h00.

Val-d'Illiez, le 15 octobre 2019

Pierre-Marie Fornage
Président du Conseil d'administration



Gérard Parvex
Secrétaire



RAPPORT DE GESTION 2018-2019

I. Généralités

L'exercice 2018-2019 peut être considéré comme moyen. Les recettes de ce dernier exercice sont de 5'795'149.25 contre 5'606'945.20 l'année précédente soit une augmentation de +3,36%. Le manque de neige à Noël nous a fortement impacté. Cependant, nous avons tiré notre épingle du jeu à partir du mois de janvier puisque les conditions météorologiques exceptionnelles nous ont permis de rattraper ce retard. L'EBITDA passe de -548'838.28 à -44'115.98. Le CASH-DRAIN passe de -568'199.25 à -83'412.88. Ce résultat n'est pas satisfaisant, mais nous l'avions prévu dans notre business plan. Nous continuons à prendre des mesures afin de limiter nos frais d'exploitation. Ceux-ci sont en diminution.

Le résultat de l'exercice s'élève à 6'436.52.

Ces chiffres confirment la stratégie d'investissement que nous envisageons. La priorité est le réaménagement de la piste de la Foilleuse, de son enneigement et du remplacement du télésiège de la Foilleuse. Tout ce dossier a occupé une grande partie de la commission exploitation et pistes. Plusieurs variantes des stations aval et amont de l'installation ont été étudiées. La variante retenue vous est présentée ci-dessous.

Nous avons à déplorer la perte d'un collaborateur de qualité Monsieur Christophe Dubosson, patrouilleur, victime d'une avalanche. Nos pensées vont à sa famille.

L'application de la loi sur la durée du travail a été un chantier difficile à mener. Cela a nécessité de nombreuses ressources supplémentaires avec une incidence sur les charges de personnel. Nous devons également mettre à niveau la grille salariale de nos collaborateurs avec un traitement égal à leurs collègues de TCCPS SA. Il en résulte une augmentation des charges de personnel de 347'855.65, soit une augmentation de 13,20 %.

Le restaurant du corbeau a été mis en location-vente. Nous avons acquis le chalet de Bois-Gentil en vue des futurs aménagements du départ de la Foilleuse. Dans l'attente de ceux-ci, ce bâtiment sera loué et le rez-de-chaussée transformé en bar après-ski dès cet hiver.

Comme vous l'avez certainement appris, nous avons effectué un appel d'offres pour la location du restaurant de la Foilleuse. Ce contrat a été adjugé à des Morginois. Nous vous prions de faire bon accueil à ces nouveaux gérants et vous en remercions d'avance. Nous avons constaté des défauts dans la canalisation des eaux usées du restaurant de la Foilleuse. Après une expertise, nous devons impérativement mettre cette canalisation en conformité avant l'hiver.

Le plus grand chantier a été celui du projet de fusion que nous présenterons après. Les enjeux sont très importants pour notre avenir et nous espérons un accueil favorable de votre part. La société transférante deviendra avec l'accord de la société reprenante, la nouvelle TCCPS SA. Ce vote important est conditionné à l'accord de la société reprenante.

II. Projet de nouvelles réalisations

Projet de nouvelle planification globale PDS-CH

Ce projet de regroupement des forces côté suisse avance.

Le projet de nouvelle planification globale des Portes du Soleil Suisse avance aussi :

- les relations avec Pro-Natura et le WWF sont constructives,
- le conseil d'état a décidé le 29.03.2019, de nommer un groupe de coordination chargé d'appuyer et d'accompagner la Task Force dans ses relations et démarches avec les services de l'administration cantonale.

Val Chablais Invest SA a été créée en fin d'année 2018 avec un capital de 1 mio. Cette société a été formée par les 9 communes du district de Monthey.

Nous disposons maintenant de tous les outils pour mener à bien notre projet Portes du Soleil Suisse.

Foilleuse

Avant la finalisation de la nouvelle planification globale et pour répondre aux conditions fixées par le groupe SWISSPEAK RESORTS, nous avons besoin de changer le télésiège de la Foilleuse et de réhabiliter la piste Jaune.

Nous avons choisi la configuration d'un télésiège débrayable 6 places avec 2 trains de 3 cabines. Avec ce choix nous minimisons les frais car il n'y aura pas de garage à cabines ni de quais d'embarquement et de débarquement spécifiques.

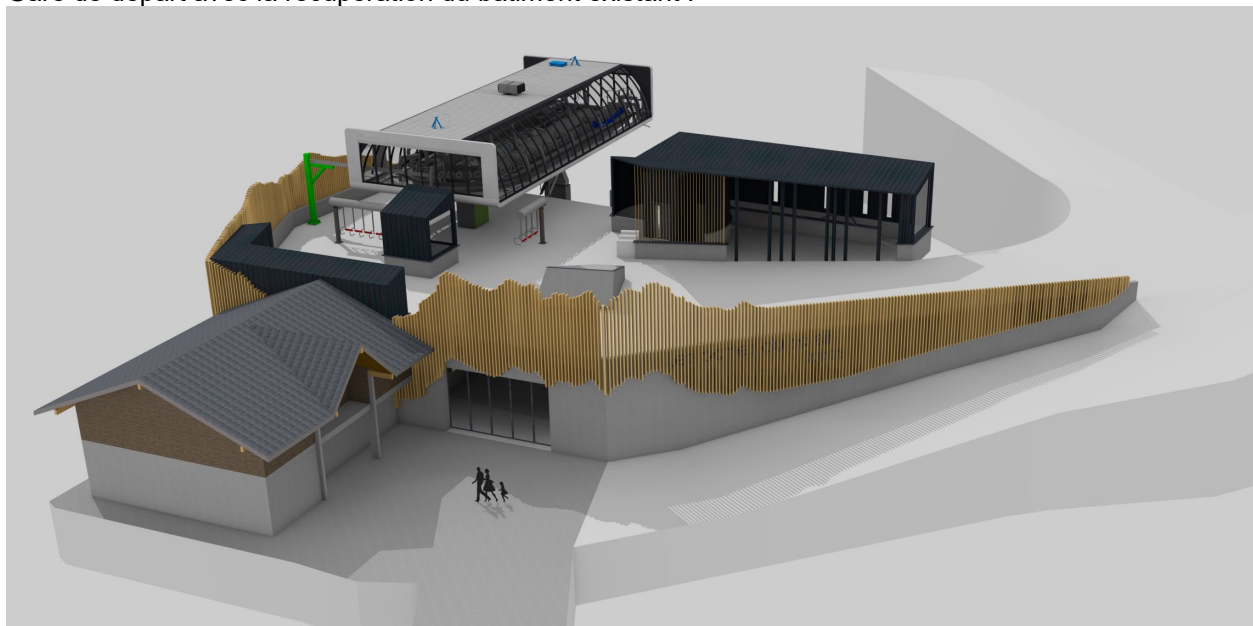
Budget :

1. Aménagement de la piste Jaune (yc enneigement mécanique) 7 mio.
2. Remplacement du télésiège Morgins 11 mio.
3. Aménagement bâtiments :
 - Gare aval (Caisses, casiers à skis, locaux employés,...) 3 mio.
 - Station amont (Restaurant, locaux techniques,...) 4 mio.

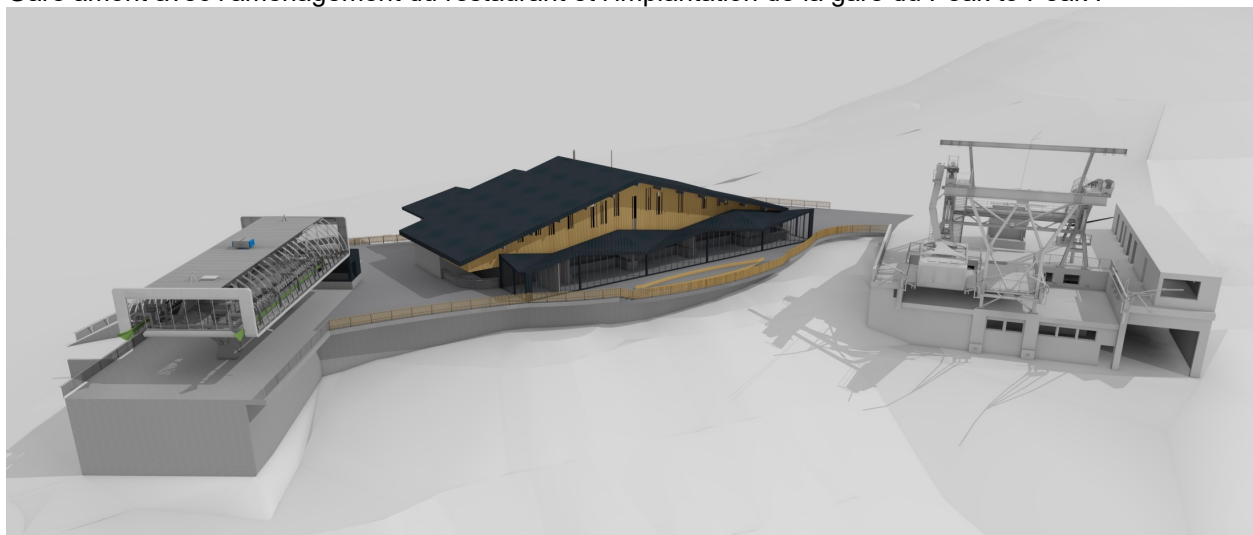
Calendrier :

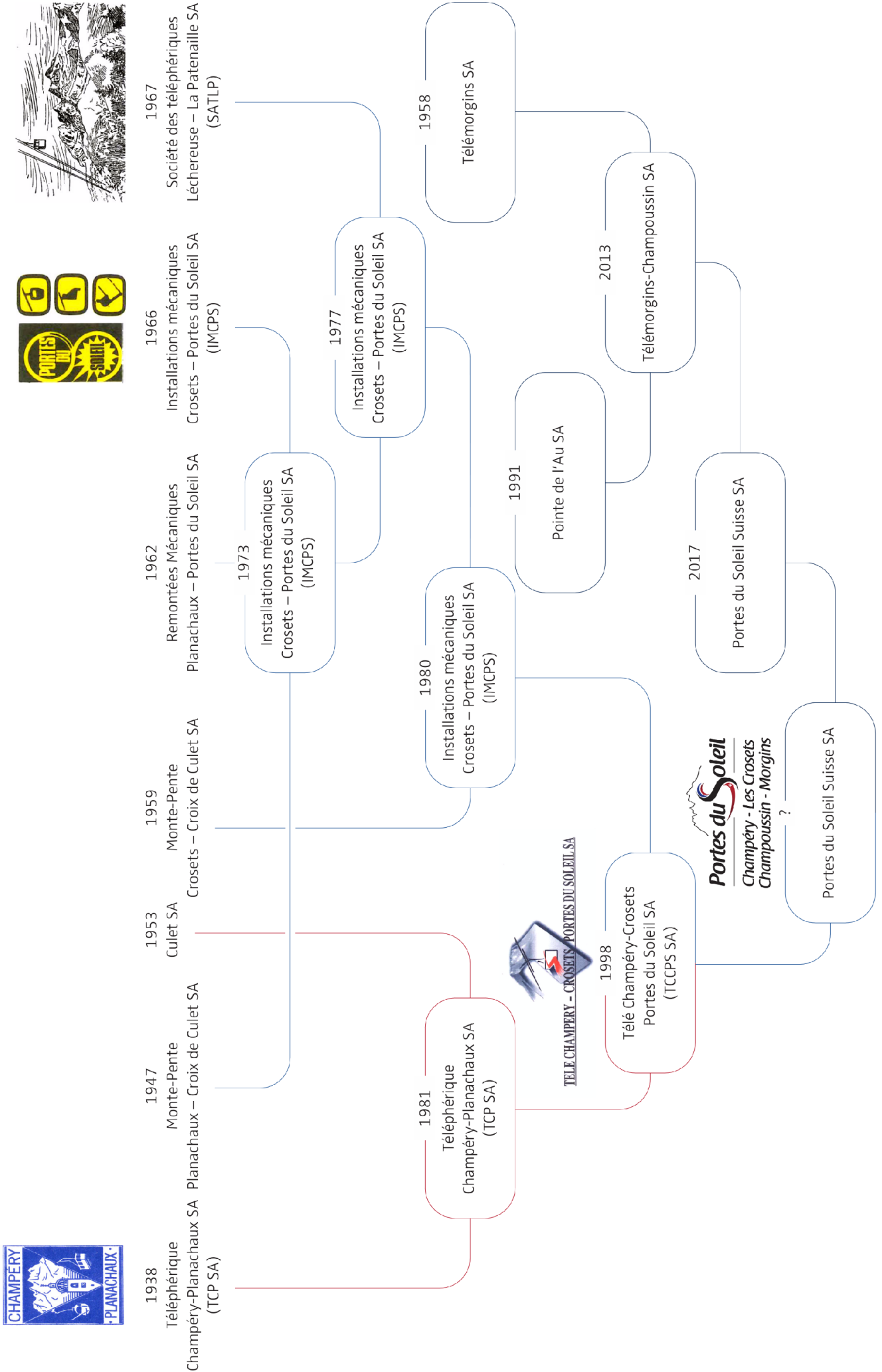
- | | |
|---|---------|
| 1. Dépôt demande d'avis préalable au Canton du Valais | Q4/2019 |
| 2. Dépôt dossier télésiège auprès de l'OFT | Q1/2020 |
| 3. Modification de zones gare aval + changement zone de protection Vallon de They
Assemblée primaire commune Troistorrents | Q2/2020 |
| 4. Autorisation pour aménagement piste Jaune | Q3/2020 |
| 5. Autorisation télésiège Foilleuse | Q2/2021 |

Gare de départ avec la récupération du bâtiment existant :



Gare amont avec l'aménagement du restaurant et l'implantation de la gare du Peak to Peak :





Projet de fusion TCCPS / PDS-CH

Pour pouvoir comprendre le déroulement de notre démarche, il est fondamental de vous expliquer certains éléments clés qui constituent l'essence même du projet.

Dans les données de base, nous avons les constats suivants :

- La volatilité du taux de change avec l'euro a un énorme impact sur la répartition du revenu des passages.
- Le réchauffement climatique.
- La dernière planification globale du domaine est dépassée.
- Nos sociétés respectives subissent, à plusieurs échelons, les aléas du marché et une forte pression en matière de vente d'abonnements.
- Nous constatons une érosion de nos pendulaires lémaniques.
- La concurrence que nous avons avec d'autres acteurs de la branche et le dumping tarifaire qui est appliqué, nous impose de la proactivité et une remise en question permanente. Je pense notamment au Magic Pass, mais aussi à un positionnement agressif de certains voisins français des Portes du Soleil. Les parts de gâteau sur notre clientèle traditionnelle s'amenuisent, alors que ce marché stagne ou régresse déjà.
- La proximité avec les stations des alpes vaudoises, qui bénéficient d'aides étatiques massives allant jusqu'à 47% des investissements à fonds perdu, représente un handicap dans notre positionnement et rend notre domaine moins attractif.
- Les fermetures successives d'hôtels et d'établissements publics sur la partie suisse du domaine skiable, alors qu'en France voisine, des établissements se rénovent et d'autres voient le jour, à l'instar de la Folie Douce à Avoriaz, ont un impact direct sur nos résultats.
- Les exigences extrêmement restrictives de la révision de la loi sur le travail ont un énorme impact sur nos charges de personnel, notamment en raison d'une réglementation très rigide sur la gestion des heures de travail.
- L'état de vétusté des installations sur les secteurs de Morgins-Champoussin.
- La difficulté à faire appel aux outils de refinancement en matière de crédits d'investissements, comme cela a été le cas dans le cadre de la construction de notre retenue collinaire. Nous rappelons que, pour la première fois dans l'histoire de TCCPS SA, l'obtention d'un crédit NPR de 4,000,000.— a été nécessaire.
- Les visions divergentes des sociétés de remontées mécaniques du côté suisse et les stratégies antagonistes qui en ont découlées ne nous ont pas permis, par le passé, de peser dans les politiques tarifaires dirigées par nos néanmoins amis français des Portes du Soleil.

C'est pourquoi, voici trois ans déjà, dans la tourmente de Télé Morgins-Champoussin SA, nous avons pris le parti de maîtriser ces difficultés et d'anticiper le contrôle de notre destin.

Une des premières mesures que nous avons prise est la réalisation de la retenue collinaire appelée Lac du Chaudron. Elle sera totalement opérationnelle pour cet hiver.

Avec les sociétés de remontées mécaniques, nous avons esquissé un projet d'optimisation des remontées de Champéry à Torgon. Cela se traduit par la suppression de nombreuses installations avec une optimisation des temps de déplacement. D'où une diminution des frais d'exploitation.

Dans cette approche, toutes les sociétés de remontées mécaniques du versant suisse des Portes du Soleil ont adhéré au projet.

Après des collectivités de droit public, nous avons reçu un accueil très favorable et la garantie d'un engagement de ces dernières dans une réorganisation massive permettant un positionnement fort sur le long terme de notre activité économique.

Sous l'impulsion des communes de la vallée, qui ont élargi l'intérêt à toutes les communes du district de Monthey, une vaste prise de conscience a été insufflée pour considérer notre secteur d'activité comme primordial pour l'économie régionale. Nous vous rappelons que la commune de Troistorrens est en train de rembourser un crédit LIM de 2'000'000.-- suite au sursis concordataire de Télémorgins-Champoussin SA.

Suite à cette importante adhésion des collectivités publiques, les communes du district ont créé une structure permettant de développer des processus alternatifs en matière de levée de fonds, mais également à accélérer les démarches de sollicitation de financements publiques en faveur des remontées mécaniques. Cela s'est traduit par la constitution de la société Val-Chablais Invest SA, dont le capital a été cofinancé par l'intégralité des communes du district. Ce message unanime est un signal fort auprès du canton pour défendre notre cause. Actuellement un fonds de 1'000'000. — a été constitué comme élément de base dans la démarche. Cette société est présidée par Monsieur Luc Fellay. Il y représente les communes de la vallée. Pour les communes de Monthey et de Collombey-Muraz, c'est Monsieur Yannick Buttet qui en est le représentant. Enfin, pour les communes du Haut-Lac, c'est à Monsieur Laurent Lattion que revient la mission de représentation. Autour de ces acteurs politiques, des personnalités de l'économie privée sont venues étoffer le conseil d'administration de Val-Chablais Invest SA, dans le but d'élargir les compétences et les réseaux de prospection. De manière à fluidifier les relations avec les remontées mécaniques, cette société a nommé comme homme de liaison Monsieur Yannick Buttet. Il est actuellement l'invité au sein des conseils d'administration de TCCPS SA et de PDS-ch SA. Nous vous proposerons d'ailleurs sa candidature en vue d'officialiser une fonction d'administrateur, lors des prochaines assemblées générales respectives.

C'est donc par l'intermédiaire de Val-Chablais Invest SA que nous constituerons les dossiers de demandes de financement auprès de l'Etat, et plus particulièrement les prêts NPR.

Parallèlement, nous avons entrepris des démarches avec le canton, afin que le projet Portes du Soleil Suisse soit reconnu d'importance cantonale. Cette velléité a obtenu l'aval du Conseil d'Etat.

Dans cette optique, nous avons également obtenu qu'un plan de développement intercommunal soit reconnu. Ce document, qui est une première cantonale, permet aux communes d'accélérer le processus d'homologation des modifications de zones. C'est dans cet objectif qu'une Task Force a été constituée et qui comprend les chefs des services respectifs de l'aménagement du territoire, de l'environnement, des forêts et du paysage, etc., afin d'obtenir rapidement les autorisations nécessaires, par commune, mais avec une vision d'ensemble. Cela résulte de l'expérience faite lors de la première planification.

Nous avons également obtenu du service cantonal des contributions, un accueil favorable suite à notre projet de fusion.

Enfin, la nouvelle loi d'encouragement aux sociétés de remontées mécaniques nous permettra d'obtenir les fonds nécessaires à raison de 70% avec le cumul du fonds cantonal sur le tourisme.

Il convient de préciser que l'ensemble des démarches précitées sont conditionnées à la fusion de nos sociétés de remontées mécaniques. L'Etat et les collectivités publiques n'interviendront dans l'orientation stratégique précédemment exposée, qu'à la condition expresse que nos sociétés soient fusionnées !

Cet important projet peut se résumer en 4 phases.

La première phase a consisté à sauver l'exploitation du domaine skiable de Morgins-Champoussin. Cette étape a nécessité, la constitution de la société Portes du Soleil Suisse SA. Par l'engagement de TCCPS SA et avec l'aide de Chalet-Neuf Bellevue SA et des actionnaires de PDS-ch SA, les travaux de remise en état ont pu être effectués. L'exploitation étant assurée par la structure opérationnelle de TCCPS SA.

Pour mémoire, nous vous rappelons que TCCPS SA a racheté les éléments mécaniques et électromécanique des télésièges de l'Au Pointe de l'Au et des Bochasses à un établissement bancaire. La partie des fondations et des locaux de commande appartenant quant à elles à la société de PDS-ch SA.

La deuxième phase consiste à fusionner la société PDS-Ch SA avec TCCPS SA. Comme précédemment décrit, cette étape est indispensable à la réalisation de l'ensemble de l'œuvre. C'est pourquoi, le conseil d'administration de TCCPS SA et de PDS-ch SA s'est entouré de plusieurs consultants et spécialistes dans ce processus de fusion, afin d'en analyser tous les aspects et de déterminer la méthodologie la plus appropriée possible qui tienne à la fois compte des caractéristiques techniques, mais également juridiques, économiques et fiscales.

La troisième phase, indispensable au projet, consiste à acheter les installations mécaniques de CNB SA. L'achat se fera par l'augmentation du capital-action de la nouvelle entité. TCCPS deviendra la nouvelle société PDS-ch SA. Cette démarche permettra de continuer à louer ces installations à la SAEM de Châtel. Le loyer de ces installations permettra de faire face aux engagements financiers suite au rachat de l'Au Pointe de l'Au, des Bochasses et de PDS-ch SA. Nous serons, après cette opération, propriétaire de l'intégralité des installations allant de Champéry à Chalet-Neuf. L'exploitation du secteur de Chalet-Neuf Bellevue sera maintenue par la SAEM de Châtel, comme c'est le cas aujourd'hui. Le contrat actuel sera donc repris par la nouvelle société fusionnée PDS-ch SA. Nous serons après cette opération une seule et même société et répondrons aux exigences du canton et des communes.

Enfin, la quatrième phase prévoit les négociations avec Télétorgon pour l'intégration de leurs installations dans le projet. Cette étape est prévue durant l'année 2020.

L'ensemble de ces démarches permettront de simplifier la gouvernance de notre entreprise. Une seule et unique cellule opérationnelle et performante est indispensable pour la bonne conduite de nos affaires.

L'analyse que nous avons faite, démontre qu'il est important de réaliser le plus rapidement possible, la piste et l'enneigement de la Foilleuse. Par la suite, nous projetons de réaliser le télésiège de la Foilleuse incluant les caisses dans la station de départ et la modification du restaurant. Cette étape est conditionnée au projet de 500 lits de Pro-Carraux.

Nous tenons également à vous informer que nous travaillons main dans la main avec les organismes écologiques, les bourgeoisies ainsi que les propriétaires concernés, afin de gagner du temps.

Nous tenons à remercier les personnes suivantes qui ont œuvré pour l'avancement de notre dossier.

- Monsieur le conseiller d'Etat Christophe Darbellay, en charge de l'Economie
- L'Association des communes du district, par l'entremise de Monsieur le préfet Alphonse-Marie Veuthey
- Monsieur le Préfet Honoraires Antoine Lattion pour le suivi du comité de pilotage
- Monsieur Luc Fellay, qui a servi de lien entre nos sociétés et la chambre valaisanne du tourisme ainsi que le conseil d'Etat

Toute cette énergie, nous l'espérons, contribuera à redonner un souffle positif dans notre région.

III. Travaux - Exploitation

TK Truche

- Changement du câble

TK Derrière Pertuis

- Changement du câble
- Révision du réducteur et changement de la poulie motrice

Enneigement

- Achat de 4 canons basse pression et de 1 perche

TK Bochasses

- démontage de la gare de départ

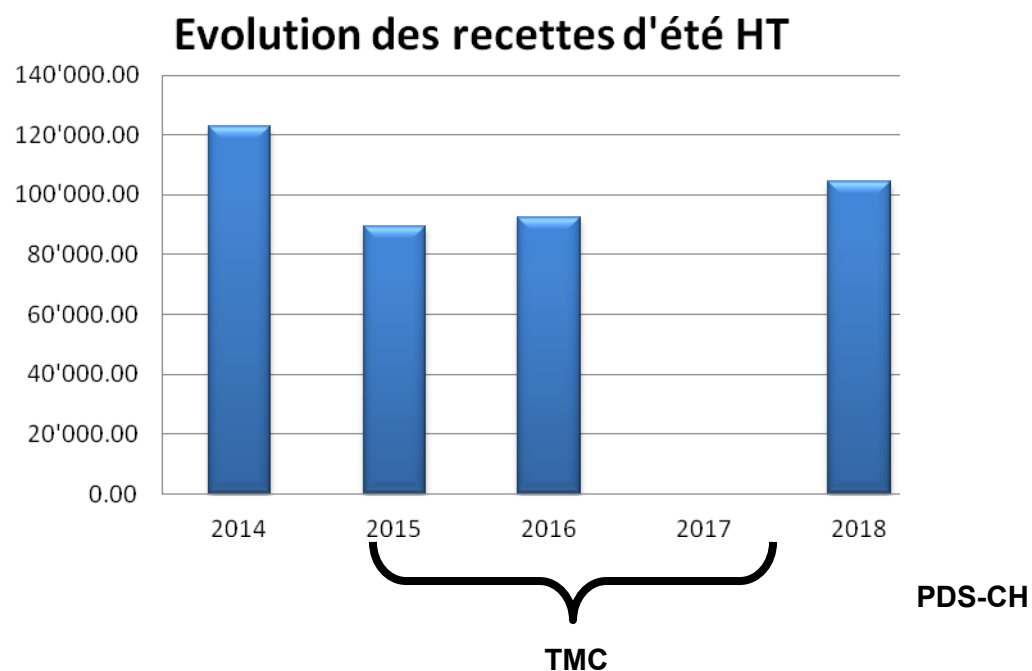
Bâtiments

- réfection des vestiaires du personnel à Champoussin et à Morgins

Véhicules roulants

- achat de 2 véhicules
- achat de 1 motoneige

Saison d'été 2018



Malgré la fermeture de l'été 2017, nous pouvons constater que le chiffre d'affaires pour l'été 2018 est équivalent aux étés précédents. Par manque de rentabilité, en 2018, nous avons décidé de fermer définitivement le TS Aiguille des Champeys en exploitation d'été.

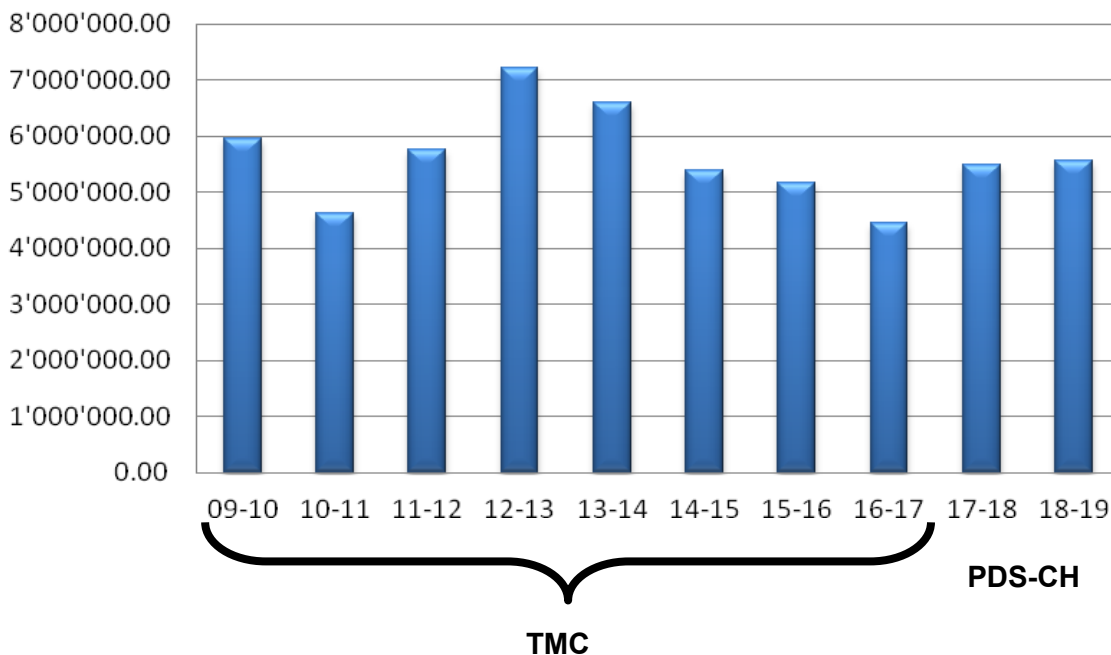
Notre activité VTT représente 70% du chiffre d'affaires d'été, le Multi Pass représente 12% et les tickets allers-retours Foilleuse 18%.

Saison d'hiver 2018-2019

		Chiffre d'affaires semaine		
	Année	Noël	Jour de l'an	Total
TMC	2012	503'771.00	896'543.50	1'400'314.50
	2013	409'473.50	730'744.00	1'140'217.50
	2014	62'778.20	556'431.90	619'210.10
	2015	48'374.50	98'482.50	146'857.--
	2016	50'645.40	88'769.60	139'415.--
PDS-CH	2017	460'029.10	320'317.80	780'346.90
	2018	274'070.80	419'012.80	693'083.60

Le manque de neige en début de saison nous a encore fortement handicapé. Lorsque nous n'arrivons pas à ouvrir les liaisons, le chiffre d'affaires chute immédiatement. Le tableau ci-dessus montre l'importance de fiabiliser le début de saison avec un enneigement technique efficace. La restructuration du domaine est impérative.

Evolution des recettes d'hiver HT



Malgré la diminution année après année des lits chauds sur Morgins, la concurrence acharnée des forfaits saison avec le Magic Pass, la concurrence acharnée des forfaits journée avec la proximité de la France, la force du CHF, nous résistons grâce aux actions commerciales engagées. Les projets de construction de lits chauds sur Morgins et Champoussin sont indispensables et urgents.

IV. Comptes

1. Bilan

Durant l'exercice, 2018/2019, notre société a racheté une partie du parc d'installations appartenant précédemment à Télémorgins-Champoussin SA, à savoir l'ensemble des actifs nécessaires à l'exploitation sous déduction des parties électro-mécaniques des télésièges de Bochasses et l'Au Pointe de l'Au rachetées elles en direct par Télé Champéry-Crossets Portes du Soleil SA. Il n'était en effet pas possible pour des raisons de financement d'envisager ces rachats directement par notre société.

Pour financer ces opérations, on retrouve au passif du bilan le résultat de l'augmentation de capital- actions qui s'est concrétisée en automne 2018.

Au final, la structure du bilan est bien équilibrée avec une part de 51% de fonds propres. A noter que c'est Télé Champéry Crossets Portes du Soleil SA qui détient aujourd'hui 51% du capital-actions de Portes du Soleil Suisse (PDS-ch) SA.

2. Compte d'exploitation

Premier exercice comptable complet de la nouvelle société Portes du Soleil Suisse (PDS-ch) SA, le bouclage 2018/2019 confirme les faiblesses actuelles de la société, à savoir sa dépendance à l'enneigement naturel et son faible potentiel de rentabilité. En effet, le manque de neige en début de saison s'est répercuté sur le chiffre d'affaires qui n'a augmenté que de 3% environ à CHF 5'795'149.25, alors que l'exercice 2017/2018 n'enregistrait pas de recettes estivales. Dans le détail, les recettes Transport hiver ont augmenté de 1% à CHF 5'551'220.37, alors que les recettes Transport été se montent à CHF 104'488.83.

Pour ce qui est des charges, celles touchant le personnel se montent à CHF 2'984'557, soit 51% du chiffre d'affaires, ce qui est largement supérieur au ratio préconisé par la branche, mais explicable par la structure du parc d'installations composé de très nombreuses installations. Les autres charges sont en baisse par rapport à l'exercice précédent qui avait enregistré des charges importantes en lien avec des rattrapages effectués au niveau de certaines tâches d'entretien.

Au final, le résultat opérationnel (EBITDA) de l'exercice est négatif et même si ce montant est réduit par rapport à l'année précédente, il reste inquiétant, car il ne pourra que difficilement s'améliorer sans apport de chiffre d'affaires complémentaire. En effet, l'analyse de la structure des charges d'exploitation démontre qu'elles sont structurellement élevées, même si elles sont maîtrisées. Dès lors, seul un apport de chiffre d'affaires complémentaire en lien par exemple avec des nouveaux lits chauds peut permettre d'améliorer la rentabilité de la société. C'est pourquoi, il y a lieu de tout mettre en œuvre afin de faciliter la création de ces nouveaux lits chauds en particulier au travers du remplacement dans les meilleurs délais de l'installation de la Foilleuse qui conditionne le début de la construction de ce projet d'hébergement commercial. Parallèlement et pour assurer le remplissage de ces lits, il y a lieu de renforcer le réseau d'enneigement mécanique de la station afin d'assurer au mieux la possibilité de skier en début de saison. C'est en effet sur cette période faiblement enneigée lors de l'hiver 2018/2019 que le manco de chiffre d'affaires s'est fait sentir, empêchant la société d'atteindre un seuil minimal de rentabilité.

V. Conclusion

Après la fusion de Télé Champéry-Crossets Portes du Soleil Suisse SA et de PDS-ch SA, avec l'engagement de nos actionnaires qui ont participé à l'augmentation de capital, la création de Val Chablais Invest SA, les projets de lits chauds réalistes, l'engagement de l'état à nous soutenir, nous aurons alors tous les outils pour mener à bien notre projet PDS-ch SA. Ce projet Portes du Soleil Suisse deviendra un modèle de réussite pour toute la Suisse.

Les membres du Conseil d'Administration et la Direction remercient chaleureusement toutes les personnes qui, de près ou de loin, les aident pour le développement de l'entreprise et pour assurer l'avenir du ski dans les Portes du Soleil Suisse.

Val-d'Illeiez, le 15 octobre 2019

Le Conseil d'administration
La Direction







COMPTES DES IMMOBILISATIONS

	Etat au 31.05.2018 en Fr.	Augmentation en Fr.	Diminution en Fr.	Etat au 31.05.2019 en Fr.
<u>TELESIEGES</u>				
Télesiège de la Foilleuse	0.00	1.00	0.00	1.00
Télesiège des Têtes	0.00	1.00	0.00	1.00
Télesiège de la Chaux	0.00	1.00	0.00	1.00
Télesiège de Pointe de l'Au	0.00	317'954.09	0.00	317'954.09
Télesiège des Bochasses	0.00	1'127'291.80	0.00	1'127'291.80
Sous-total	0.00	1'445'248.89	0.00	1'445'248.89
<u>TELESKIS</u>				
Téleski Geully	0.00	7'226.23	0.00	7'226.23
Tapis Borer	0.00	3'613.11	0.00	3'613.11
Sous-total	0.00	10'839.34	0.00	10'839.34
<u>MATERIEL D'EXPLOITATION</u>				
Mobilier restaurant La Foilleuse	0.00	72'262.29	0.00	72'262.29
Mobilier restaurant Les Têtes	0.00	21'678.69	0.00	21'678.69
Petits véhicules	0.00	61'248.27	0.00	61'248.27
Chenillettes	70'000.00	328'343.34	0.00	398'343.34
Motos-neige	0.00	58'570.45	6'821.35	51'749.10
Citernes	0.00	1'445.25	0.00	1'445.25
Sous-total	70'000.00	543'548.29	6'821.35	606'726.94
<u>MATERIEL D'ENNEIGEMENT</u>				
Canons à neige	206'284.60	36'131.15	0.00	242'415.75
Sous-total	206'284.60	36'131.15	0.00	242'415.75
<u>BÂTIMENTS</u>				
Restaurant La Foilleuse	0.00	541'967.21	0.00	541'967.21
Restaurant Les Têtes	0.00	339'632.78	0.00	339'632.78
Bâtiment administratif	0.00	72'262.29	0.00	72'262.29
Sous-total	0.00	953'862.28	0.00	953'862.28
<u>PARTICIPATIONS</u>				
Actions Chalet-Neuf SA	0.00	1.00	0.00	1.00
Actions Morzine-Pleney SA	0.00	1.00	0.00	1.00
Actions Région Dents-du-Midi SA	0.00	16'000.00	4'000.00	12'000.00
Actions Soc. rem. méc. Grimentz SA	0.00	1.00	0.00	1.00
Actions Télétorgon SA	0.00	1.00	0.00	1.00
Parts sociales Bike-Park Sàrl	0.00	1.00	0.00	1.00
Sous-total	0.00	16'005.00	4'000.00	12'005.00
Total des immobilisations	276'284.60	3'005'634.95	10'821.35	3'271'098.20

COMPTES DES AMORTISSEMENTS

	Etat au 31.05.2018		Amortissement	Etat au 31.05.2019		Val. comptable au 31.05.2019
	en Fr.	%	en Fr.	en Fr.	en Fr.	en Fr.
TELESIEGES						
Télesiège de la Foilleuse	0.00		0.00	0.00		1.00
Télesiège des Têtes	0.00		0.00	0.00		1.00
Télesiège de la Chaux	0.00		0.00	0.00		1.00
Télesiège de Pointe de l'Au	0.00	8	25'454.09	25'454.09		292'500.00
Télesiège des Bochasses	0.00	8	90'291.80	90'291.80		1'037'000.00
Sous-total	0.00		115'745.89	115'745.89		1'329'503.00
TELESKIS						
Téleski Geuilley	0.00	100	7'225.23	7'225.23		1.00
Tapis Borer	0.00	100	3'612.11	3'612.11		1.00
Sous-total	0.00		10'837.34	10'837.34		2.00
MATERIEL D'EXPLOITATION						
Mobilier restaurant La Foilleuse	0.00	20	14'462.29	14'462.29		57'800.00
Mobilier restaurant Les Têtes	0.00	20	4'378.69	4'378.69		17'300.00
Petits véhicules	0.00	12.5	7'748.27	7'748.27		53'500.00
Chenillettes	69'999.00	12.5	49'844.34	119'843.34		278'500.00
Motos-neige	0.00	12.5	6'549.10	6'549.10		45'200.00
Citernes	0.00	100	1'444.25	1'444.25		1.00
Sous-total	69'999.00		84'426.94	154'425.94		452'301.00
MATERIEL D'ENNEIGEMENT						
Canons à neige	206'283.60	12.5	30'332.15	236'615.75		5'800.00
Sous-total	206'283.60		30'332.15	236'615.75		5'800.00
BÂTIMENTS						
Restaurant La Foilleuse	0.00	4	21'967.21	21'967.21		520'000.00
Restaurant Les Têtes	0.00	4	13'632.78	13'632.78		326'000.00
Bâtiment administratif	0.00	4	2'962.29	2'962.29		69'300.00
Sous-total	0.00		38'562.28	38'562.28		915'300.00
PARTICIPATIONS						
Actions Chalet-Neuf SA	0.00		0.00	0.00		1.00
Actions Morzine-Pleney SA	0.00		0.00	0.00		1.00
Actions Région Dents-du-Midi SA	0.00		0.00	0.00		12'000.00
Actions Soc. rem. méc. Grimentz SA	0.00		0.00	0.00		1.00
Actions Télétorgon SA	0.00		0.00	0.00		1.00
Parts sociales Bike-Park Sàrl	0.00		0.00	0.00		1.00
Sous-total	0.00		0.00	0.00		12'005.00
Total des amortissements	276'282.60		279'904.60	556'187.20		2'714'911.00

COMPTES DE RESULTAT COMPARES DES EXERCICES 2017-2018 ET 2018-2019

RECETTES	Exercice 2017-2018 (Exercice de 8 mois)		Exercice 2018-2019	
	Fr.	%	Fr.	%
Produits des transports d'hiver	5'494'554.85	98.00%	5'551'220.37	95.79%
Produits des transports d'été	0.00	0.00%	104'488.83	1.80%
Prestations pour des tiers	146'811.35	2.62%	126'131.15	2.18%
Fermages et loyers	2'479.00	0.04%	24'457.75	0.42%
Produits ski-bus	0.00	0.00%	6'002.80	0.10%
Pertes sur débiteurs	0.00	0.00%	-31'851.65	-0.55%
Variation du croire	-36'900.00	-0.66%	14'700.00	0.25%
Total	5'606'945.20	100.00%	5'795'149.25	100.00%
CHARGES OPERATIONNELLES				
<u>Charges pour le personnel</u>				
Salaires	1'843'321.30	32.88%	2'038'389.70	35.17%
Charges sociales	364'870.25	6.51%	412'475.80	7.12%
Autres charges du personnel	132'605.60	2.37%	193'214.65	3.33%
Location de main-d'œuvre	295'904.80	5.28%	340'477.45	5.88%
Total	2'636'701.95	47.03%	2'984'557.60	51.50%
<u>Frais de choses</u>				
Dépenses générales	519'344.49	9.26%	258'121.55	4.45%
Ski-bus	0.00	0.00%	230'675.95	3.98%
Leasings/locations de tiers	387'895.65	6.92%	405'612.70	7.00%
Publicité	72'443.04	1.29%	113'895.06	1.97%
Assurances et dédommagements	136'038.25	2.43%	197'866.16	3.41%
Taxes et redevances	9'887.30	0.18%	14'935.70	0.26%
Energie et matières de consommation	507'359.76	9.05%	514'323.72	8.88%
Matières et prestations d'entretien + aménagements	1'886'113.04	33.64%	1'119'276.79	19.31%
Total	3'519'081.53	62.76%	2'854'707.63	49.26%
RESULTAT OPERATIONNEL /EBITDA	-548'838.28	-9.79%	-44'115.98	-0.76%
Intérêts et frais de capitaux	5'360.97	0.10%	16'796.90	0.29%
Impôts	14'000.00	0.25%	22'500.00	0.39%
CASH-DRAIN D'EXPLOITATION	-568'199.25	-10.13%	-83'412.88	-1.44%
Créance privilégiée	2'065'000.00	36.83%	0.00	0.00%
Constitution de provisions	-1'502'000.00	-26.79%	0.00	0.00%
Dissolution de provisions	0.00	0.00%	338'020.35	5.83%
Amortissements	-276'282.60	-4.93%	-279'904.60	-4.83%
Perte d'exploitation	-281'481.85	-5.02%	-25'297.13	-0.44%
<u>Produits exceptionnels</u>				
Prestation d'assurance	145'000.00		0.00	
Recettes extraordinaires	186'777.45		31'733.65	
Bénéfice (- perte) de l'exercice	50'295.60		6'436.52	

BILANS COMPARES AU 31 MAI 2018 ET 2019

<u>ACTIFS</u>	2018		2019	
	Fr.		Fr.	
I FONDS DE ROULEMENT	3'899'512.15	100.00%	2'919'986.25	51.82%
Espèces en caisses	10'220.05		11'874.07	
CCP	15'602.33		1'045'716.27	
Banques	1'066'229.84		1'521'430.15	
Débiteurs	67'453.10		14'551.30	
Débiteurs douteux	30'297.20		21'080.00	
./. Provision du croire	-36'900.00		-22'200.00	
Télemorgins-Champoussin SA c/c	2'065'000.00		0.00	
TVA à recevoir	32'117.65		25'826.15	
Actifs de régularisation	649'491.98		301'708.31	
II IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2.00	0.00%	2'702'906.00	47.97%
Télesièges	0.00		1'445'248.89	
./. Amortissement cumulé sur télesièges	0.00		-115'745.89	
	0.00		1'329'503.00	
Téléskis	0.00		10'839.34	
./. Amortissement cumulé sur téléskis	0.00		-10'837.34	
	0.00		2.00	
Matériel d'exploitation	70'000.00		606'726.94	
./. Amortissement cumulé sur matériel d'exploitation	-69'999.00		-154'425.94	
	1.00		452'301.00	
Matériel d'enneigement	206'284.60		242'415.75	
./. Amortissement cumulé sur matériel d'enneigement	-206'283.60		-236'615.75	
	1.00		5'800.00	
Immeubles	0.00		953'862.28	
./. Amortissement cumulé sur immeubles	0.00		-38'562.28	
	0.00		915'300.00	
III IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0.00	0.00%	12'005.00	0.21%
Participations	0.00		12'005.00	
./. Amortissement cumulé sur participations	0.00		0.00	
	0.00		12'005.00	
TOTAL	3'899'514.15	100.00%	5'634'897.25	100.00%

BILANS COMPARES AU 31 MAI 2018 ET 2019 (PAGE 2)

<u>PASSIFS</u>	2018		2019	
	Fr.		Fr.	
I CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	2'247'218.55	57.63%	1'488'565.13	26.42%
Créanciers	579'194.80		237'250.70	
Prêt souscripteurs	1'364'000.00		0.00	
Dette hypothécaire	0.00		19'000.00	
Produits reçus d'avance	0.00		692'034.35	
Passifs de régularisation	304'023.75		540'280.08	
II CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME	0.00	0.00%	361'000.00	6.41%
Dette hypothécaire	0.00		361'000.00	
III PROVISIONS	1'502'000.00	38.52%	932'000.00	16.54%
Provision pour mise à niveau des installations	690'000.00		370'000.00	
Provision pour démantèlement et compensations écologiques	362'000.00		362'000.00	
Provision pour autres frais et risques de reprise du domaine	450'000.00		200'000.00	
IV CAPITAUX PROPRES	150'295.60	3.85%	2'853'332.12	50.64%
Capital-actions	100'000.00		2'796'600.00	
Résultat reporté	0.00		50'295.60	
Résultat de l'exercice	50'295.60		6'436.52	
TOTAL	3'899'514.15	100.00%	5'634'897.25	100.00%

ANNEXES AUX COMPTES COMPAREES AU 31 MAI 2018 ET 2019

Cette annexe complète et commente les informations données dans les comptes annuels (art. 959c al.1 CO) pour la société :

Portes du Soleil Suisse (PDS-ch) SA

1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, particulièrement l'article sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du CO (Art. 957 à 962).

L'établissement des comptes requiert de la part du Conseil d'administration des estimations et des évaluations qui pourraient influencer l'importance des valeurs en capital et des obligations ainsi que des obligations éventuelles au moment de l'établissement du bilan mais aussi des charges et des produits de la période de référence. Le Conseil d'administration prend alors une décision pour chaque cas, à son entière discrétion, en profitant des marges de manœuvre légales existantes pour l'établissement du bilan et les évaluations. Pour le bien de la société, dans le cadre du principe de précaution, des amortissements, des valeurs de correction et des provisions peuvent être constituées au-delà des proportions économiques nécessaires.

2. Indications, ventilation et explications pour les postes du bilan et du compte de résultat

Selon l'acte de transfert de patrimoine du 25.06.2018, enregistré au Registre du commerce le 12.10.2018, la société a acquis pour Fr. 2'835'000 l'ensemble des actifs de la société Télémorgins-Champoussin SA en sursis concordataire. Les biens acquis ont été ventilés dans les comptes d'actifs de la société.

3. Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat

Les recettes extraordinaires sont composées d'un don de particulier, d'un gain sur la vente d'un garage, d'un gain sur la vente de deux véhicules et d'un gain sur l'indemnisation par une assurance d'une motoneige détruite. Ces recettes extraordinaires se montent à Fr. 31'733.65.

4. Evaluation des actifs aux valeurs boursières et aux valeurs du marché

Néant

5. Participations

Voir indications figurant dans les comptes des immobilisations.

6. Créances et dettes envers les parties apparentées

	31.05.2018	31.05.2019
Créancier Télé Champéry-Croset Portes du Soleil SA	fr. 171'698.25	fr. 71'146.10
Débiteur Télé Champéry-Croset Portes du Soleil SA	fr. 0.00	fr. 531.25
Prêt souscripteurs Télé Champéry-Croset Portes du Soleil SA + Membres Direction et Conseil d'administration	fr. 325'000.00	fr. 0.00

ANNEXES AUX COMPTES COMPAREES AU 31 MAI 2018 ET 2019 (PAGE 2)

7. Dissolution nette des réserves latentes

Néant

8. Détention de propres actions du capital social

	<u>31.05.2018</u>	<u>31.05.2019</u>
Aucune action propre détenue.	0	0

9. Autres informations

	<u>31.05.2018</u>	<u>31.05.2019</u>
Dettes sur crédit-bail non comptabilisées	fr. 0.00	fr. 93'996.65
Dettes à l'égard des institutions de prévoyance	fr. 36'333.30	fr. 40'392.20
Montant total des garanties constituées pour dettes de tiers	fr. 0.00	fr. 0.00
Montant total des actifs utilisés à titre de garantie de ses propres dettes	fr. 0.00	fr. 2'702'906.00
Engagements conditionnels	fr. 0.00	fr. 0.00

10. Obligations éventuelles

Néant

11. Nombre de collaborateurs

La moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 250.

12. Evénements importants survenus après la date du bilan

Après la date d'établissement du bilan et jusqu'à l'adoption des comptes annuels par le Conseil d'administration, aucun évènement important, qui aurait pu altérer la validité des comptes annuels 2018-2019 ou qui aurait dû être publié à ce point, ne s'est produit.

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
DE PORTES DU SOLEIL SUISSE SA (PDS-CH SA), A VAL D'ILLIEZ**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre société pour l'exercice arrêté au 31 mai 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'Administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

FIDUCIAIRE FIDAG SA

Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jessy Rudaz
Expert-réviseur agréé

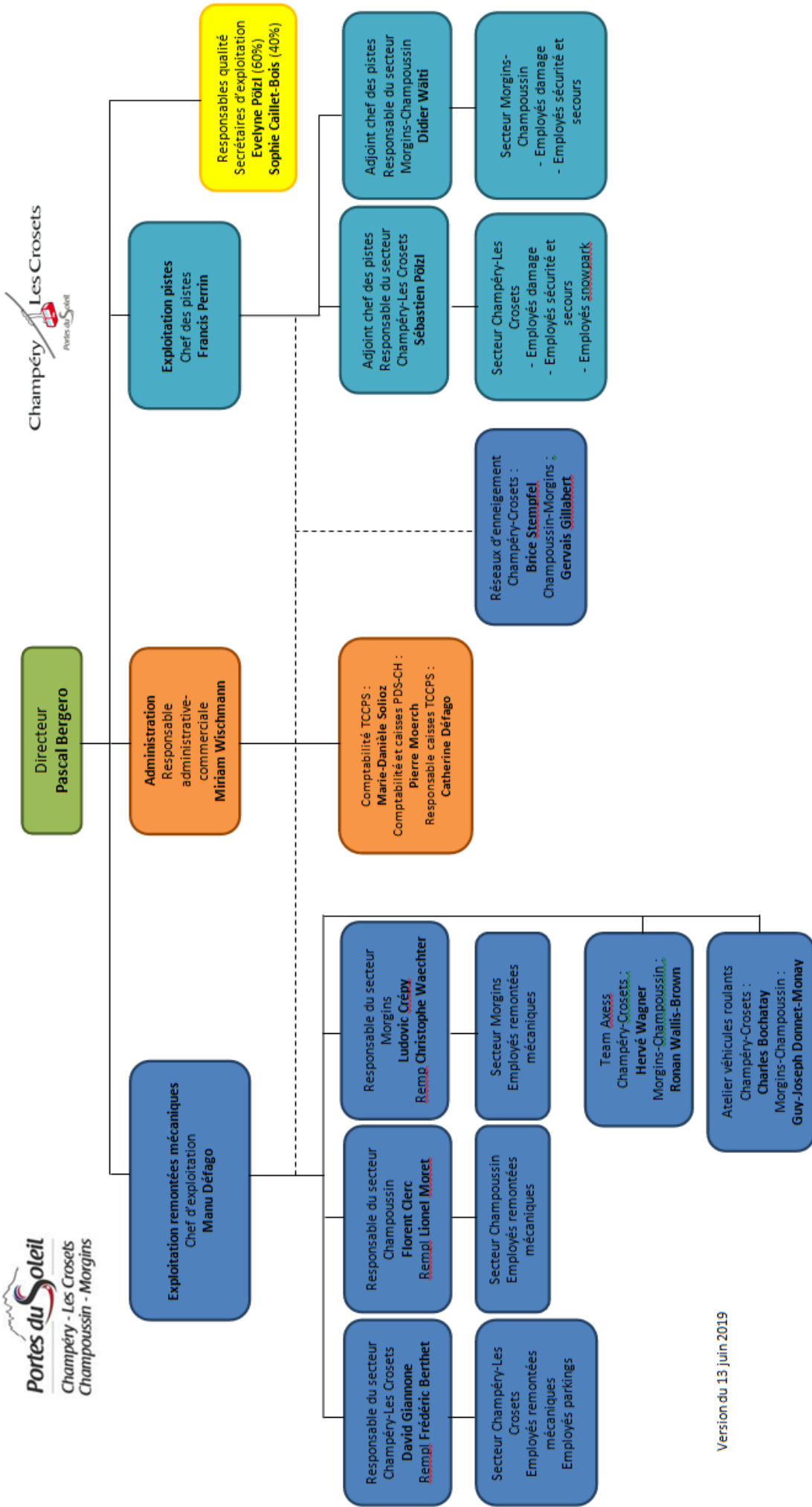
Martigny, le 23 juillet 2019

PORTES DU SOLEIL SUISSE (PDS-ch) SA

Société anonyme au capital de Fr. 2'796'600.-- divisé en 16'176 actions nominatives de Fr. 100.-- et 1'179 actions nominatives de Fr. 1'000.-- de valeur nominale.

ORGANES DE LA SOCIETE

- | | |
|--|---|
| <p>a) Conseil d'administration</p> <p>M. FORNAGE Pierre-Marie,
Président</p> <p>M. CABALLERO Enrique,
Vice Président</p> <p>M. PARVEX Gérard,
Secrétaire</p> <p>M. DEFAGO Luc</p> <p>M. CLIVAZ Arthur</p> | <p>d) Commission des finances</p> <p>M. CLIVAZ Arthur, délégué du
conseil d'administration</p> <p>M. CABALLERO Enrique</p> <p>M. BERGERO Pascal</p> |
| <p>b) Commission exploitation et pistes</p> <p>M. DEFAGO Luc, délégué
du conseil d'administration</p> <p>M. BERGERO Pascal</p> | <p>e) Commission PDS-CH</p> <p>M. PARVEX Gérard, délégué du
conseil d'administration</p> <p>M. BUTTET Yannick</p> <p>M. FORNAGE Pierre-Marie</p> |
| <p>c) Commission marketing et communication</p> <p>M. CABALLERO Enrique, délégué
du conseil d'administration</p> <p>M. CLIVAZ Arthur</p> <p>M. BERGERO Pascal</p> | <p>f) Exploitation</p> <p>M. BERGERO Pascal
directeur</p> <p>M. DEFAGO Emmanuel
chef d'exploitation et chef technique</p> <p>M. PERRIN Francis
chef des pistes</p> |
| | <p>g) Organe de révision</p> <p>Fiduciaire FIDAG SA</p> |





Champéry Champoussin Les Crosets Morgins Troistorrents Val-d'Illiez

THE SWISS-QUALITY SIDE OF THE WORLD'S LARGEST INTERNATIONAL SKI NETWORK

600KM ALPINE TERRAIN



ALT. 557M > 3,257M



THE SWISS DESTINATION WITH A FRENCH ACCENT

BOOK YOUR NEXT TRIP
regiondentsdumidi.ch

